

Direction générale adjointe  
de la Solidarité

Direction de la Vie sociale  
et familiale

Protection maternelle et infantile

Et Action Educative et Parentale

*Affaire suivie par :*  
*Françoise TENDRON*

*Françoise VALLEE*

## **La quête des origines chez l'enfant adopté : une étape nécessaire pour sa construction psychique**

Les multiples témoignages de personnes adoptées, les différentes études sur la spécificité de l'adoption, la parole des enfants lors des consultations, nous permettent d'affirmer que l'enfant adopté a des besoins spécifiques qu'il faut savoir entendre pour l'aider à cicatiser certaines blessures et consolider les liens affectifs tissés avec ses parents adoptifs.

Les parents doivent identifier ce que ressent leur enfant, clarifier ses contradictions internes quant à ses origines pour l'aider à reconstruire son histoire, à la rendre cohérente et unifiée.

La question des origines peut s'entendre sous deux pôles : celui des fantasmes en lien avec le secret des origines, la construction du roman familial ... et celui de la réalité historique en lien avec les événements qui ont jalonné la vie de l'enfant.

Aussi, navigue-t-on toujours entre ces deux pôles.

L'enfant n'attend pas seulement une information événementielle, ce qu'il veut savoir c'est pourquoi et comment il est devenu un enfant abandonné, d'entendre ce qu'il en est du désir de ses parents et quelle place occupe-t-il dans cette histoire transgénérationnelle. Il veut être reconnu dans un passé, s'inscrire dans une histoire et être issu d'un désir de vie. Sa quête est double, elle est identitaire et narcissique.

Nous allons développer trois axes de réflexion sur lesquels nous nous appuyons lors de ces consultations :

- La question du secret des origines,
- La co-construction de son histoire

- et la création du sentiment de filiation et d'appartenance à sa nouvelle famille.

### **1° - le secret des origines**

Evoquer la question du secret des origines, c'est évoquer la question des origines de l'être humain. Elles sont à la source de nos croyances, des religions et de notre désir de connaître et construisent nos idéologies.

L'enfant dont la mère accouche sous X se trouve dans l'ignorance de ses origines biologiques. Si ses parents adoptifs lui cachent son adoption il y a alors un non-dit, un secret sur ses origines. Comme le rappelle Serge TISSERON<sup>1</sup> "tous les secrets ne sont pas mauvais ... Le secret est fondateur à la fois de notre vie psychique personnelle et du lien avec les autres".

FREUD nous explique la place du mensonge que les parents formulent aux enfants sur la question des origines "les enfants après avoir été la première fois, trompés (théorie de la cigogne) viennent à soupçonner qu'il y a quelque chose d'interdit, que les grandes personnes gardent pour elles, pour cette raison. Ils enveloppent de secret, leurs recherches ultérieures".<sup>2</sup>

Aussi, le secret des origines renvoie l'enfant au secret de la sexualité de ses parents, aux différentes interrogations sur la naissance des bébés.

Françoise PEILLE nous dit : "si nous nous posons des questions à propos de nos origines, c'est parce que nous n'y étions pas, ou nous y étions sans y être c'est-à-dire que nous sommes d'emblée confrontés à l'absence de soi, par rapport à soi et aux deux grandes questions qui hantent notre existence : l'absence et la mort"<sup>3</sup>.

Le secret ouvre l'enfant à la pensée, aux pensées secrètes qui vont lui permettre de conquérir son autonomie. Le secret permet aussi à l'enfant de développer sa capacité de cacher un savoir à autrui, ce qui contribue à son affirmation de soi, de pouvoir dire "je" et de faire la différence entre lui et les autres.

Pierra CASTORIADIS-AULAGNIER<sup>4</sup> nous dit que le secret est constitutif de la construction psychique de l'individu. Elle interroge le droit de dire ou de ne pas dire des choses sur ce qui nous touche, sur ce qui nous renvoie à notre propre intimité. "Si le droit de tout dire est la forme même de la liberté humaine, l'ordre de tout dire impliquerait pour le sujet auquel on l'imposerait un état d'esclavage absolu, le transformerait en un robot parfait".

Elle ajoute que "se préserver le droit et la possibilité de créer des pensées et plus simplement de penser exige que l'on s'arroge celui de choisir les pensées que l'on communique et celles que l'on garde secrètes, c'est là une condition vitale pour le fonctionnement du "je"<sup>5</sup>.

Tout enfant, comme tout adulte, a besoin de son "jardin secret" pour préserver son moi interne et sa différence.

La fonction constructive du secret a aussi son corollaire qui peut être destructeur. Certains secrets cachés peuvent entraîner des perturbations lourdes et rendent les enfants dans un état de sidération tel qu'ils n'ont plus accès à la pensée.

Celui-ci prend forme de menace, de danger ou d'interdit. Les non-dits qui touchent à la question des origines peuvent avoir un effet mortifère alors que la révélation aide à la structuration identitaire chez l'enfant. René CLEMENT<sup>5</sup> le confirme et écrit "prenant la forme du secret ce non-dit a toujours des conséquences graves et mutilantes, dans la mesure où, mettant en cause les parents géniteurs, il porte atteinte à la nature symbolique de la transmission du don de vie, en tant que ce don est fondateur du désir de vie de l'enfant lui-même et qu'il permet de légitimer son désir d'être au monde".

Concernant la filiation adoptive, les parents adoptifs pourront cacher l'existence des parents de naissance et ne rien dire sur le passé de l'enfant. Ce déni des géniteurs, ce camouflage du passé sera l'équivalent d'un "rapt symbolique" dans la mesure où les parents mettent au même niveau l'acte sexuel et l'acte juridique qui les a rendus parents. C'est alors dans le leurre, dans le mensonge que vont se tisser les liens affectifs.

Ne pas reconnaître l'acte de procréation des géniteurs qui ont renoncé à leur parentalité, ne leur permettra pas de régler le coût de "la dette" envers les géniteurs dont ils sont redevables et qui leur a permis d'être parents.

Le poids de ce secret intériorisé pèsera sur l'enfant et pourra être générateur de névrose, de troubles du comportement ou de somatisation empêchant un travail d'élaboration sur la filiation. L'enfant ne pourra pas faire ce travail psychique de rassembler dans son imaginaire, l'histoire des géniteurs et l'histoire de ses parents adoptifs pour construire sa propre histoire.

## **2° - La construction de son histoire**

Pour que l'enfant adopté puisse se construire psychiquement il lui faut écrire pour lui-même son histoire. Elle l'aidera à une acceptation, voire pour certains, une réconciliation avec ses origines (l'histoire des géniteurs), un ancrage solide dans sa famille adoptive (histoire des parents) et accepter d'appartenir à la famille des enfants adoptés. (J. LEVINE).

Nous reprendrons la question de cette co-construction, "co-écriture de l'histoire" (GOLSE) du point de vue de l'enfant et des parents.

### **a) du côté de l'enfant**

L'enfant se construit dans les liens avec les autres et particulièrement avec ses parents qui sont les premières figures d'identification. Winnicott disait "un bébé tout seul n'existe pas".

Le désir d'enfant s'inscrit avant sa naissance dans le discours familial et prend la forme d'un enfant imaginaire. L'enfant intériorise ces liens, ces désirs et cela contribue à l'inscrire dans la lignée.

L'enfant est porteur d'un "mandat trans-générationnel" (LEBOVICI) fait de toutes les projections plus ou moins entravantes du parent.

Certains enfants juridiquement adoptables ne sont pas psychiquement adoptables. Ces enfants n'ont pas fait le deuil de leur filiation biologique, où ils se sont créés une famille

imaginaire, par exemple avec les professionnels de l'orphelinat où ils ont été accueillis et ne sont pas prêts à le quitter. Ils sont alors dans une grande difficulté pour faire le travail psychique de "greffe d'histoire".

Le jeu d'identification à leurs parents adoptifs est, impossible et il n'y a pas d'élaboration du roman familial.

En effet, pour l'enfant adopté, il lui faut construire ce roman avec ses parents adoptifs. C'est avec eux qu'il vit ses désirs sexuels prohibés, sa jalousie, ses conflits.

L'enfant, s'il se sent insuffisamment affilié, peut se tourner vers ses géniteurs et les idéaliser.

Il va alors vivre des contradictions difficiles à supporter car ses parents de naissance idéalisés sont ceux-là même qui l'ont abandonné.

La prudence est une "vertu nécessaire" pour accompagner une famille adoptive. L'accompagnement doit aider à comprendre ce qui est nécessaire à l'enfant pour se situer dans son histoire.

A-t-il besoin de tous les éléments connus de son histoire avant sa naissance, des éléments qui ont jalonné sa vie avant la rencontre avec les parents adoptifs ?

A-t-il besoin de savoir pourquoi ses parents adoptifs l'ont désiré ? Quelle est sa place dans leur histoire ?

Il faut ainsi trouver un équilibre entre dire à l'enfant les éléments nécessaires pour ne pas faire "trou" dans son histoire et ne pas lui dire ce qui peut le blesser ou qui appartient à la vie privée des parents.

Il faut aussi tenir compte de la maturité de l'enfant, respecter les liens affectifs qu'il a créés, préserver l'image qu'il a de lui et de son entourage.

Plus concrètement, comme cela se fait avec les enfants pour d'autres sujets, partir de leurs questions et seulement de leurs questions est un guide.

En effet, il importe dans ces moments où des informations se disent qu'elles ne soient pas dites pour soulager ou déculpabiliser les parents.

Protéger l'enfant de trop d'affects, de trop de savoirs inappropriés à son âge et à son développement reste le devoir tant des parents que des professionnels.

L'enfant adopté peut être submergé de désirs contradictoires dans la construction de son histoire. Désir de fidélité, de loyauté aux géniteurs, désir d'éliminer les géniteurs de sa pensée, désir de tout rejeter et de se considérer comme l'enfant de personne, désir de fonder une autre famille de substitution soit dans le présent avec des enfants d'un même groupe d'âge ou en créant une famille lui-même.

Ces désirs se succèdent ou cohabitent, ils peuvent être partagés ou non avec les parents adoptifs.

Lorsque l'enfant ne peut pas faire le travail psychique de greffe d'histoire il risque de mettre à mal ses parents dans leur légitimité.

Les parents dans la construction de l'histoire sont renvoyés comme tout parent à leur propre histoire, aux relations tissées avec leurs propres parents.

Pour les parents n'ayant pas d'enfants biologiques, cette histoire vient raviver la stérilité, confronter l'enfant réel à l'enfant imaginaire qu'on aurait pu avoir. Lorsqu'il y a un très grand écart entre cet enfant réel et l'enfant imaginé, le travail d'affiliation se complique. Si l'enfant adopté développe une maladie par exemple la question de la transmission de l'hérédité se pose.

La position des parents adoptifs par rapport aux parents biologiques varie. Elle va d'une idéalisation des parents de naissance qui leur ont permis d'être parents, ces parents peuvent se sentir en lien de dette envers eux, ressentir un malaise quant à leur place, avec un risque de valorisation de la parentalité biologique. D'autres parents expriment un sentiment de gratitude mais sont conscients du besoin de protection de l'enfant.

D'autres seront dans l'incompréhension de l'acte d'abandon, ils peuvent alors renvoyer des images négatives de sa filiation biologique à l'enfant. L'enfant risque alors de se sentir comme un rebut.

La perception des parents biologiques assoit la légitimité d'être les parents de cet enfant. Elle permet ou non le lien de filiation et le sentiment d'appartenance ressenti par l'enfant.

Les parents adoptifs ont un travail psychique d'introjection des parents biologiques à faire.

Cette introjection permet aux parents d'accepter la réalité, de ne pas en avoir peur, d'être légitimé dans la position de parent sans occulter le passé et elle permet à l'enfant d'atténuer la blessure de l'abandon.

Le processus de parentalisation peut être rendu difficile quand l'enfant a vécu certaines histoires difficiles. Les grandes carences affectives, la maltraitance peuvent submerger les parents. Leurs repères sont remis en cause et leurs capacités d'adaptation dépassées ; intégrer l'enfant dans leur propre histoire devient impossible.

L'histoire familiale autour d'un enfant adopté se tisse avec les parents mais aussi avec la famille élargie.

Elle doit permettre d'intégrer, de respecter la filiation d'origine et donner l'assurance de l'inscription trans-générationnelle.

De plus la société a son rôle car, par ce qu'elle renvoie autour de la question de l'adoption (en particulier le poids des origines, du biologique) et aussi ce qu'elle accueille de la différence (couleur de peau par exemple). Elle aide ou non l'enfant adopté à accepter de faire partie des enfants adoptés.

### **C - Le sentiment de filiation et la question de l'appartenance**

La quête des origines questionne tout enfant et c'est bien souvent le motif implicite d'une demande de consultation des parents quand l'enfant présente des troubles relationnels, comportementaux ou de difficultés dans l'apprentissage.

A travers cette question sur les origines des géniteurs et sur le désir exprimé par l'enfant de les connaître, il faut aussi entendre un besoin de savoir qui s'est préoccupé de lui au moment de l'abandon ? et aussi, un besoin de vérifier qu'il a créé des liens d'attachement comme tout enfant avec une ou plusieurs figures maternelles. Mettre des mots sur la nature de ces premiers liens d'attachement rassure l'enfant et le confirme dans le fait qu'il est un "être valable" et digne d'intérêt.

L'enfant acceptera d'autant mieux de savoir peu de choses sur ses géniteurs qu'il aura la confirmation qu'il est aussi issu d'un réel désir d'enfant venant de ses parents qui l'ont adopté et qu'il a une place à part entière comme fils ou fille auprès d'eux.

Cette reconnaissance est indispensable ; elle va permettre à l'enfant de s'enraciner dans une continuité de l'histoire et va l'aider à construire un véritable sentiment de filiation. Ce sentiment de filiation n'existe que dans la représentation psychique.

Le vécu de la filiation est un phénomène complexe qui suscite craintes, rêves et fantasmes. C'est un éprouvé qui se construit dans la relation affective sous-tendue par le lien d'attachement qui se tisse au quotidien.

Ce sentiment est structurant, non seulement de notre identité, de notre nom, mais aussi du sentiment qu'on a de soi-même.

La filiation permet à l'enfant d'avoir un nom et un statut qui vont le reconnaître juridiquement et socialement : Mathieu 8 ans, en parle ainsi "comme pour moi, ma mère (de naissance) n'a plus aucun droit sur moi, je suis libre, je serai exactement Mathieu X (il cite le patronyme de ses parents adoptifs) quand je vais me faire adopter". Il ajoute : "j'ai été abandonné et maintenant je tombe dans leur nom". On perçoit à travers son discours comment l'enfant s'inscrit dans un système de filiation qui l'assigne dans une nouvelle lignée génétique, symbolique, juridique et culturelle.

Le sentiment de filiation toujours dans une dynamique interactionnelle, s'inscrit dans une dimension temporelle. Il suscite des interrogations tout au long de la vie, mais plus particulièrement à des périodes plus vulnérables, au moment où l'enfant construit son roman familial et à l'adolescence, période de remaniement psychique.

Les enfants adoptés ont besoin de tester ce lien de filiation en mettant les parents "à l'épreuve" de leur parentalité tout en les confrontant à la légitimité d'être devenus leurs parents. Des phénomènes de régression peuvent apparaître à des moments clés de leur grandissement où l'enfant met en scène des scénarios de naissance imaginaire avec la maman adoptive. L'enfant va faire comme s'il "renaissait de sa nouvelle famille". Se retrouver fœtus, bébé, dépendant est une façon de dire à ses parents "je suis ton enfant et tu es ma mère, tu es mon père". De la même manière, il accorde à ses parents la possibilité de "le remettre imaginairement au monde" afin de mieux le reconnaître comme leur propre enfant. Ces moments forts émotionnellement sont ponctués de caresses, de maternage et d'un corps à corps contenu et contenant. Ces phases régressives vont aider l'enfant à se détacher de cette peau commune pour se constituer son identité spécifique, retrouver son autonomie et lui permettre de se restaurer narcissiquement.

Elles vont aussi contribuer à renforcer son sentiment d'appartenance, à se sentir lié à ses parents par les liens d'affiliation, par tous ces mouvements identificatoires qui vont contribuer à sa construction identitaire. C'est ce que NEUBERGER<sup>6</sup> définit comme étant "une greffe mythique". "L'urgence en cas d'adoption, est la création du lien de l'enfant non seulement aux parents mais à tout le groupe familial, ce que j'appelle "la greffe mythique"".

Ce sentiment d'appartenance doit être réciproque et s'inscrit au plan symbolique dans une dynamique contenue et indispensable aux uns et aux autres. C'est donc une opération symbolique qui peut ne pas se réaliser si l'enfant ne reconnaît pas ses parents dans leur fonction parentale ou si les parents ne se reconnaissent pas dans l'enfant, si l'écart entre l'enfant imaginaire et l'enfant réel n'est pas aménageable.

C'est ainsi que l'on voit apparaître en escalade, des comportements de violence, où une hospitalisation en pédo-psychiatrie s'avère nécessaire.

Dans la majorité des situations adoptives, les enfants s'approprient leur nouvelle filiation et trouvent auprès de leurs parents des réponses à leur questionnement, même si cela doit passer par une ou plusieurs consultations pour aider parents et enfant à se réajuster dans leur place et fonction respectives et à parler de leurs propres blessures.

## **En conclusion**

La quête des origines comme pour tout enfant, permet de se situer dans une continuité et dans un temporalité. La construction de l'histoire est elle aussi incontournable.

Ce travail d'élaboration nécessaire à la structuration psychique va aider l'enfant à se réapproprier son histoire en interrogeant tant le désir de ses géniteurs que la légitimité du désir de ses parents adoptifs afin comme le dit RACAMIER, d'accéder à une véritable « identité narrative ».

L'enfant se sentira porteur de ce désir de vie qu'il devra soutenir et élaborer toute sa vie en choisissant de transmettre ou non le don de vie qu'il a reçu.

Nous laisserons la parole au poète Rainer Maria RILKE : "Nous naissons pour ainsi dire provisoirement quelque part et c'est peu à peu que nous composons en nous le lieu de notre origine ; pour y naître après coup et chaque jour plus définitivement".

---

<sup>1</sup> Serge TISSERON « secrets de famille – mode d'emploi » - Marabout 1997

<sup>2</sup> FREUD « la vie sexuelle » - PUF 1908

<sup>3</sup> Françoise PEILE "appartenance et filiation" - ESF 1997

<sup>4</sup> Pierre CASTORIADIS AULAGNIER « le droit de secret : conditions pour pouvoir penser » Nouvelle revue de n°14 - 1976

<sup>5</sup> René CLEMENT « non-dit des origines, origines non dites » - Les Cahiers du nouveau-né n° 7 - 1985

<sup>6</sup> R. NEUBERGER « tu es entré dans ta famille par adoption » dans « l'adoption, une aventure familiale » - ESF 1995

## **Résumé :**

La quête des origines est inévitable chez l'enfant adopté. Elle engendre une turbulence émotionnelle, beaucoup de désirs contradictoires, un malaise qui peut se traduire par des troubles du comportement, des difficultés des apprentissages ou par des manifestations psychosomatiques. L'intervention d'un tiers, thérapeute ou autre, peut contribuer à résoudre ces problèmes inhérents à l'adoption et aider parents et enfant à construire leur histoire filiative dans le respect du vécu de chacun

## **Mots clés :**

- Adoption
- Secret des origines
- Construction de l'histoire
- Filiation adoptive